



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 49356

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la sécurité des transports routiers. Dans une communication, la Commission européenne souhaite rendre le transport routier plus sûr et plus concurrentiel. A cette fin, une série de mesures est envisagée pour améliorer les normes dans le secteur de la sécurité des transports routiers. Un socle communautaire minimal concernant la formation initiale et continue des conducteurs ou l'application plus efficace des contrôles routiers sont autant de propositions pour répondre à cet impératif. En conséquence, il souhaite connaître la position de la France dans ce domaine ainsi que les mesures concrètes pour assurer la sécurité des transports routiers.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49356

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4342